



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Forem soutient la reprise dans le secteur du Transport et de la Logistique

Le Forem a rencontré les représentants du secteur du Transport et de la Logistique afin de soutenir la reprise et les besoins de main-d'œuvre des entreprises du secteur à la sortie de la crise du Covid-19. Afin de veiller à la mise en place des mesures décidées, un comité stratégique va être créé et se réunira prochainement.

Le secteur du Transport et de la Logistique a été fortement impacté par la crise du Covid-19. Les mesures de confinement avaient fortement ralenti les activités de ces entreprises, voire les avaient temporairement arrêtées. L'arrêt d'une grande partie des liaisons aériennes avait également impacté les entreprises wallonnes du secteur aéronautique. La fermeture des frontières pour lutter contre la propagation du Covid-19 avait également provoqué une chute des exportations et bouleversé l'approvisionnement des entreprises wallonnes actives dans ce secteur.

Selon « l'Economic Risk Management Group » (ERMG), les pertes de revenus hebdomadaires moyennes pour le secteur des transports de personnes sont estimées à 56 % et à 24 % pour le secteur de la logistique pour la période du 30 mars au 28 juin. Comme pour les autres secteurs rencontrés, cette baisse d'activité s'est traduite par une hausse des demandes de chômage temporaire en Wallonie. Au mois d'avril, au plus fort de la crise, le secteur du transport et de la logistique enregistrait 12.000 chômeurs temporaires.

Certaines entreprises du secteur, notamment les dépôts logistiques et le transport avec fret, ont vu une augmentation importante de leur activité. Afin de les aider très tôt dans la crise, les conseillers entreprises du Forem ont contacté 522 sociétés du secteur afin de satisfaire rapidement leurs besoins de main-d'œuvre. Plus de 60% des 460 profils recherchés sont aujourd'hui satisfaits grâce au dynamisme de ces conseillers.

Soutenir la reprise du secteur

Durant le premier semestre de l'année 2020, le Forem a diffusé 4.700 offres d'emploi pour ce secteur malgré la crise du Covid-19. Aujourd'hui comme demain, le secteur du Transport et de la Logistique aura besoin de nouveaux talents. Sur le marché de l'emploi, certains profils restent très recherchés et sont d'ailleurs repris dans la liste 2020 des métiers en pénurie et des fonctions critiques. Parmi ces métiers, on retrouve notamment le métier de chauffeur poids lourd. Actuellement, sur le site Internet du Forem, on retrouve pas moins de 1.025 offres d'emploi pour ce métier. La campagne de communication « en route vers l'aventure » lancée par le secteur vise d'ailleurs à sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à ce métier.



Suite à cette réunion avec le secteur du Transport et de la Logistique, les participants ont décidé de créer un comité stratégique. Celui-ci veillera à la mise en place concrète des actions décidées lors de la réunion, notamment en matière de promotion des opportunités d'emploi dans le secteur, d'appui au recrutement et de formations (notamment en alternance) et de gestion des éventuelles restructurations.

En plus de ces décisions, le Forem a renouvelé sa convention avec le Fonds Social Transport & Logistique (FSTL). Cette collaboration fructueuse permet notamment au Forem de former les demandeurs d'emploi au métier de conducteur poids lourd grâce à la mise à disposition de près de 43 véhicules. En 2019, les Centres de compétence Forem Transport et Logistique ont formé plus de 7.800 demandeurs d'emploi, travailleurs, élèves et professeurs du secondaire aux métiers du transport et de la logistique.